



Chargé-e de la gestion du fichier des interdits de jeux et des relations grand public (H/F)

Retrouvez-nous sur : www.anj.fr &   

L'**Autorité nationale des jeux** (ANJ), autorité administrative indépendante mise en place en juin 2020, est née de la nécessité de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente, dotée de pouvoirs renforcés afin d'assurer une meilleure protection des joueurs. Tous les acteurs, en monopole ou en concurrence sur le marché français, tous les types de jeux autorisés (loteries, paris hippiques, paris sportifs, poker) se trouvent régulés par une même autorité qui est en charge d'un domaine de régulation très étendu (plus de 50 milliards d'euros de mises) et diversifié. L'ANJ compte 65 collaborateurs et dispose d'un budget annuel d'un montant de 8 millions d'euros.

QUELLE EST VOTRE FUTURE EQUIPE ?

La **direction des marchés, de la conformité et de la protection des joueurs** supervise la situation économique des opérateurs de jeux et l'évolution du marché des jeux d'argent et de hasard. Elle est chargée à ce titre d'analyser les données de marché transmises par les opérateurs, de réaliser la veille sur l'innovation en matière de jeux et d'accompagner le traitement des problématiques économiques, commerciales et fiscales du secteur. Elle a aussi pour missions de veiller à la prise en compte de l'objectif d'exploitation équilibrée des différents types de jeux et à l'instruction des demandes d'autorisation préalable à l'exploitation de jeux sous droits exclusifs. Elle traite les sujets relatifs à la lutte contre le jeu excessif ou pathologique et à la protection des mineurs et gère le fichier des interdits de jeux et assure le suivi des demandes des joueurs.

LE POSTE

Au sein de cette Direction, nous recherchons un(e) **chargé(e) de la gestion du fichier des interdits de jeux** en CDD d'une **durée de 4 mois** à pourvoir courant septembre 2021, dans le cadre d'un remplacement de congé maternité.

Cette personne sera notamment chargée des activités suivantes :

- Assurer la gestion administrative du fichier des interdits de jeux (instruction des demandes d'interdiction, des demandes de levées) ;
- Gérer les entretiens téléphoniques avec les joueurs ;
- Diffuser de l'information aux opérateurs destinataires du fichier ;
- Traiter des demandes/réclamations portant sur le fichier des interdits de jeux.

QUI ETES-VOUS ?

De formation BTS DUT ou diplôme équivalent, vous possédez une expérience réussie (2/3 ans) dans des fonctions liées au contact, les relations sociales ou l'accompagnement de demandeurs (clients, administrés, bénéficiaires).

Votre personnalité sera déterminante et fera la différence : vous êtes de nature enthousiaste et dynamique, faites preuve de rigueur, d'un sens de l'organisation, avec un état d'esprit très motivé. Vous possédez une réelle capacité d'écoute et faites preuve de bienveillance. Vous avez l'esprit d'équipe afin d'atteindre les objectifs ensemble.

POURQUOI L'ANJ ?

Travailler à l'ANJ, c'est rejoindre une équipe animée par le goût du challenge et du partage, porteuse d'un projet de régulation engagé pour apporter de la valeur aux joueurs et aux acteurs économiques.

Type de contrat : Agent contractuel de l'état de catégorie B

Lieu de travail : 99-101 rue Leblanc, Paris 15

Attention : Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie. De plus, la réglementation interdit aux agents de l'Autorité d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.

Alors convaincu-e ? : envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence DMCP/CGFI à : recrutement@anj.fr avant le 15 août 2021.